

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**ET CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES**  
**RELEVÉ DE SOLDE**



La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts

SIE	
CDI - Code service	
RIB	
ZMO	
N° d'identification de l'étab. (SIRET)	
Adresse fiscale de référence	
N° FRP - Clé	
Exercice social	
<b>Date limite de paiement</b>	



**VERSEMENTS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES**

	Montants restant à payer	Excédents constatés
Impôt sur les sociétés	01	06
Contribution Sociale	03	08
Contribution annuelle sur les Revenus Locatifs	04	09
<b>Totaux</b>	<b>05</b>	<b>10</b>
<b>Montant total à payer (ligne 05 - ligne 10) :</b>		<b>11</b>
<b>OU</b>		<b>Montant total de l'excédent (ligne 10 - ligne 05) :</b>
		<b>12</b>

Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant	13
<b>Remboursement d'excédent de versement demandé (ligne 12 - ligne 13) (1)</b>	<b>14</b>
(1) Joindre un RIB s'il s'agit d'une première demande de remboursement ou en cas de changement de compte	
<b>DEMANDE D'IMPUTATION SUR ECHEANCE FUTURE (2)</b>	<b>Cochez la case ci-contre</b> <input type="checkbox"/>
(2) Souscrire le document de demande d'imputation d'une créance fiscale n° 3516-SD, disponible sur <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> ou auprès du service des Impôts des entreprises	

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Somme :	Date :	N° d'opération :	Date de réception :
---------	--------	------------------	---------------------

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE CREANCE FISCALE (à l'exclusion des excédents d'IS dégagés ligne 14)**

Nature de la créance	Année de constatation de la créance	Montant du remboursement demandé

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Nature de la créance	Montant de la créance à rembourser	Date de la saisie	N° d'opération 3.3.16.2.9	N° d'opération remboursement	Cachet et signature du service

**CADRE RESERVE A LA CORRESPONDANCE**


N° 2572-NOT - 2010.01.29130 PO - (SDNC 1462) - Février 2010



## I - IS BRUT, INFORMATIONS ET CREANCES DE L'EXERCICE

I-A Impôt sur les Sociétés dû au titre de l'exercice		Base	Taux	Montant	
I-A01	Impôt sur les sociétés (au taux normal)		33 1/3 %		
I-A02	Impôt sur les sociétés (au taux réduit)		15%		
I-A03	Impôt sur les plus-values nettes				
I-A04	Autre impôt à taux particulier				
I-A05	Total IS Brut			15	
<b>I-B Montants des taxes assimilées à l'IS constatées au cours de l'exercice</b>					
I-B01	Montant de la Contribution Sociale sur l'IS due au titre de l'exercice, avant toute déduction			36	
I-B02	Montant de la Contribution annuelle sur les Revenus Locatifs due au titre de l'exercice, avant toute déduction			37	
<b>I-C Données utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant</b>					
I-C01	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS			38	
<b>I-D Montants des créances d'impôts constatées au cours de l'exercice</b>					
Créances non reportables et non restituables					
I-D01	Crédits d'impôts sur valeurs mobilières (joindre l'imprimé 2066)			16	
Créances non reportables et restituables					
I-D06	Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (joindre l'imprimé 2079-FCE-SD)			22	
I-D07	Crédit d'impôt famille (joindre l'imprimé 2069-FA-SD)			24	
I-D08	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage (joindre l'imprimé 2079-A-SD)			26	
Créances reportables					
I-D23	Crédit impôt recherche (joindre l'imprimé 2069A)			31	
I-D24	Report en arrière de déficits (joindre l'imprimé 2039)			34	
I-D25	Réduction d'impôt au titre du mécénat (joindre l'imprimé 2069 M-SD)			35	
I-D29	Autres créances ne figurant pas sur cette page (voir le détail sur l'annexe n° 2572-A (1) )			39	<input type="checkbox"/>

(1) Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## PAIEMENT, DATE, SIGNATURE DU REDEVABLE

Date : _____	Signature : _____	- Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré établi impérativement à l'ordre du TRESOR PUBLIC. - Par télépaiement obligatoirement si vous relevez de la compétence de la DGE. Les redevables dont le CA HT > 760 000 € doivent payer par virement sur le compte du Trésor à la BANQUE DE FRANCE. Veuillez communiquer les éléments suivants à votre banque :
Téléphone : _____		
Adresse électronique : _____		
Paiement par virement bancaire : <input type="checkbox"/> ou télépaiement : <input type="checkbox"/> Paiement par imputation (2) : <input type="checkbox"/>		SIE : _____ RIB : _____ REFERENCE : _____ (3)

(2) Souscrire le document de demande d'imputation d'une créance fiscale n° 3516-SD, disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou auprès du service des impôts des entreprises.

(3) En cas de paiement par virement, cette référence est à transmettre à votre banque, sans rien ajouter ni avant, ni après et sans oublier les "/".

## II - FICHE DE CALCUL POUR L'ENSEMBLE DE L'EXERCICE

### II-A Imputation des créances fiscales de l'exercice, non restituables au titre de l'exercice (acomptes et solde)

II-A01	Crédits d'impôt sur les valeurs mobilières	
II-A02	Crédits d'impôt étrangers autres que sur valeurs mobilières	
II-A03	Crédits d'impôt en faveur de l'emploi des salariés réservistes	
II-A04	Réduction d'impôt en faveur des petites et moyennes entreprises de croissance	
II-A05	Réduction d'impôt en faveur des entreprises de presse	
II-A06	Autres créances non reportables et non restituables	
II-A07	Sous total des lignes II-A01 à II-A06	
II-A08	Montant de l'IS dû après imputation des créances non restituables (I-A05 - II-A07)	

### II-B Imputation des créances fiscales reportables au titre de l'exercice (acomptes et solde) (1)

II-B01	Réduction d'impôt au titre du mécénat N	
II-B02	Réduction d'impôt au titre du mécénat N-5	
II-B03	Réduction d'impôt au titre du mécénat N-4	
II-B04	Réduction d'impôt au titre du mécénat N-3	
II-B05	Réduction d'impôt au titre du mécénat N-2	
II-B06	Réduction d'impôt au titre du mécénat N-1	
II-B07	Crédit d'impôt en faveur des sociétés créées dans une zone d'investissement privilégié région NORD-PAS-DE-CALAIS	
II-B08	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N	
II-B09	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-9	
II-B10	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-8	
II-B11	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-7	
II-B12	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-6	
II-B13	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-5	
II-B14	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-4	
II-B15	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-3	
II-B16	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-2	
II-B17	Crédit d'impôt pour investissement en CORSE N-1	
II-B18	Report en arrière de déficits N-5	
II-B19	Report en arrière de déficits N-4	
II-B20	Report en arrière de déficits N-3	
II-B21	Report en arrière de déficits N-2	
II-B22	Report en arrière de déficits N-1	
II-B23	Crédit d'impôt recherche N	
II-B24	Crédit d'impôt recherche N-3	
II-B25	Crédit d'impôt recherche N-2	
II-B26	Crédit d'impôt recherche N-1	
II-B27	Autres créances reportables	
II-B28	Sous total (total des lignes II-B01 à II-B27)	
II-B29	Montant de l'IS après imputation des créances reportables (ligne II-A08 - II-B28)	

(1) N désigne l'année de clôture de l'exercice pour lequel le 2572 est déposé.

(2) Le barème applicable, ainsi que le procédé d'imputation, sont décrits sur la notice du relevé d'acompte n° 2571-NOT.

**II-C Imputation des créances fiscales de l'exercice, restituables**

II-C01	Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise		
II-C02	Crédit d'impôt famille		
II-C03	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		
II-C04	Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés		
II-C05	Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvre cinématographique		
II-C06	Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale		
II-C07	Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété		
II-C08	Crédit d'impôt biologique		
II-C09	Crédit d'impôt pour production d'œuvre phonographique		
II-C10	Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs		
II-C11	Crédit d'impôt en faveur des droits et formats audiovisuels		
II-C12	Crédit d'impôt en faveur de la formation à l'épargne salariale		
II-C13	Crédit d'impôt en faveur des débiteurs de tabac		
II-C14	Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art		
II-C15	Crédit d'impôt en faveur des entreprises ayant conclu un accord d'intéressement		
II-C16	Crédit d'impôt en faveur des avances remboursables 0 % de travaux d'amélioration de la performance énergétique		
II-C17	Crédit d'impôt cinéma international		
II-C18	Autres créances non reportables et restituables		
II-C19	Sous total (total des lignes II-C01 à II-C18)		
II-C20	Montant de l'IS dû après imputation des créances restituables (II-B29 - II-C19)		

**II-D Montant de l'IS dû au titre de l'exercice**

II-D01	Versements d'acomptes effectués		
II-D02	Solde d'IS à payer (lignes II-C20 - II-D01)	01	
II-D03	Montant des excédents IS constatés (lignes II-D01 - II-C20)	06	

**II-E Montant de la contribution sociale sur l'IS (art 235 ter ZC) due au titre de l'exercice**

II-E01	Montant de la contribution sociale	36	
II-E02	Crédits d'impôts étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputés sur la contribution sociale		
II-E03	Montant de contribution sociale due (lignes II-E01 - II-E02)		
II-E04	Versement d'acomptes effectués		
II-E05	Solde de contribution sociale à payer (lignes II-E03 - II-E04)	03	
II-E06	Montant des excédents de contribution sociale constatés (lignes II-E04 - II-E03)	08	

**II-F Montant de la contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL) due au titre de l'exercice**

II-F01	Montant de la contribution annuelle sur les revenus locatifs	37	
II-F02	Versement d'acompte effectué		
II-F03	Solde de contribution annuelle sur les revenus locatifs à payer (lignes II-F01 - II-F02)	04	
II-F04	Montant des excédents de contribution annuelle sur les revenus locatifs constatés (lignes II-F02 - II-F01)	09	

**II-G Montant total à payer ou excédents constatés**

II-G01	Montant total à payer : lignes (01+ 03 + 04) - lignes (06 + 08 + 09)	11	
II-G02	Montant total de l'excédent : lignes (06 + 08 + 09) - lignes (01 + 03 + 04)	12	